



**HALTE AUX MASSACRES A GAZA ET EN CISJORDANIE !**  
**CESSEZ-LE-FEU TOTAL ET PERMANENT, PROTECTION DU PEUPLE**  
**PALESTINIEN, SANCTIONS CONTRE L'ETAT D'ISRAËL !**

**Trois mois de massacres contre la population de Gaza : c'est un crime contre toute l'Humanité qui continue sous nos yeux.**

C'est une guerre atroce et criminelle que l'État d'Israël mène depuis plus de trois mois contre la population palestinienne de Gaza. Ce sont aujourd'hui 23.000 morts qui ont été répertoriés, dont plus de 70% de femmes et d'enfants, 59.000 blessés, 8.000 disparus. Des centaines de familles ont été anéanties, plus de 100 journalistes et plus de 300 médecins et travailleurs de la santé ont été tués. 85% de la population a été forcée de quitter son logement. La population est dans une insécurité totale, entassée dans des tentes ou des abris de fortune, soumise à des bombardements incessants, et privée d'eau, de nourriture, de médicaments, d'électricité et de carburants. **De plus en plus d'organisations et d'experts internationaux font état d'un génocide en cours.**

On est sans nouvelles de milliers de personnes arrêtées par l'armée israélienne dans des conditions inhumaines et dégradantes et emmenées vers des destinations inconnues.

Les universités et les écoles ont été particulièrement ciblées, la plupart des hôpitaux ont été bombardés ou mis hors d'usage, la moitié des logements sont détruits. Une bonne partie des infrastructures ont été détruites ou mises hors d'usage.

Comme l'a souligné le coordinateur des affaires humanitaires des Nations unies, Martin Griffiths, la Bande de Gaza est « tout simplement devenue inhabitable, c'est un lieu de mort et de désespoir » et ses habitants « font face à des menaces quotidiennes sous les yeux du monde ». L'intention d'en expulser la population palestinienne est aujourd'hui revendiquée publiquement par plusieurs ministres du gouvernement israélien.

**La Cour Internationale de Justice, saisie par l'Afrique du Sud, examine en urgence les crimes de guerre, crimes contre l'humanité et crimes de génocide commis par l'État d'Israël contre la population palestinienne de Gaza, et les moyens d'y mettre fin. D'autres États s'y sont joints.**

En Cisjordanie, sous état de siège, la population palestinienne subit les attaques conjuguées de l'armée et des colons, qui ont fait plus de 330 morts depuis le 7 octobre. Le processus de colonisation connaît une accélération particulièrement inquiétante avec neuf nouvelles colonies sauvages sur les trois derniers mois et la destruction ciblés des cultures palestiniennes. **Nous dénonçons ce processus de nettoyage ethnique.** Plus de 5.000 Palestiniens ont été arrêtés depuis le 7 octobre par l'armée d'occupation. Près de 10.000 Palestiniens sont détenus par Israël dans des conditions inhumaines et au mépris du droit international.

Tous les prisonniers politiques palestiniens, tous les otages civils israéliens, doivent être libérés.

**Il est plus que temps d'agir**

Nous dénonçons la complicité active des États-Unis, qui financent et livrent armes et munitions à Israël et bloquent les résolutions du Conseil de Sécurité des Nations-Unies pour un cessez-le-feu. Nous dénonçons l'attitude ambiguë des autorités françaises, qui ont soutenu cette agression et se prononcent pour une trêve humanitaire sans exiger un cessez-le-feu immédiat.

Nous exigeons un cessez-le-feu total et permanent pour la Bande de Gaza, l'arrêt définitif des bombardements, des offensives terrestres et des déplacements forcés de populations. Nous exigeons l'entrée immédiate et sans restriction de l'aide humanitaire d'urgence et la levée durable du blocus de la bande de Gaza.

Nous demandons la protection du peuple palestinien, que ce soit à Gaza, en Cisjordanie y compris à Jérusalem-Est, ou en Israël même.

Nous exigeons que la France et l'Union européenne posent des actes, en arrêtant immédiatement toute coopération militaire et sécuritaire avec l'État d'Israël et en prenant des sanctions contre celui-ci, dont la suspension de l'accord d'association UE-Israël.

Nous demandons aux autorités françaises de s'associer à la démarche de l'Afrique du Sud auprès de la Cour Internationale de Justice.

Une paix juste et durable ne sera possible que dans le cadre de la reconnaissance des droits du peuple palestinien, et notamment de son droit à l'autodétermination. Elle implique le démantèlement des colonies et la fin de l'occupation israélienne, ainsi que le respect de l'ensemble des résolutions de l'ONU, y compris la résolution 194 qui prévoit le droit au retour des réfugiés.

**Cessez-le feu total, immédiat et permanent !**

**Arrêt définitif de la guerre contre le peuple palestinien et des déplacements forcés de la population !**

**Levée immédiate, complète et durable du blocus de Gaza !**

**Protection du peuple palestinien à Gaza et en Cisjordanie !**

**Arrêt immédiat de toute coopération militaire, sanctions contre Israël !**

**Nous appelons à manifester, se rassembler partout en France sur les bases de cet appel.**

**À Paris, nous appelons à une manifestation samedi 13 janvier à 14h30 au départ de République**

Paris, le 9 janvier 2024

**Membres du Collectif National pour une Paix Juste et Durable entre Palestiniens et Israéliens signataires de l'appel**